

Voyage d'une théorie de la ponctuation : l'influence de Dolet sur Hart à travers Meigret¹

Ana Calvo-Segurado
Universidad de Salamanca 

<https://dx.doi.org/10.5209/thel.91202>

Recibido: 28/08/2023 • Aceptado: 19/04/2024

FR Résumé: John Hart est le premier grammairien qui a écrit sur la ponctuation anglaise en langue vernaculaire dans deux œuvres : *The Opening of the Unreasonable Writing of our English Toung* (1551) et *An Orthographie* (1569). Réformateur de l'orthographe anglaise et phonéticien, il est admis qu'il en a pris inspiration de Louis Meigret. Néanmoins, l'analyse de sa théorie sur la ponctuation souligne l'influence d'un autre humaniste français : Étienne Dolet. Cet article tentera de démontrer que les idées de ce dernier ont surpassé les frontières géographiques et ont exercé une influence sur la première théorie sur la ponctuation en anglais.

Mots clés : ponctuation ; Étienne Dolet ; Louis Meigret ; John Hart ; Renaissance.

ES Viaje de una teoría de la puntuación: la influencia de Dolet en Hart a través de Meigret

Resumen: John Hart fue uno de los primeros gramáticos en escribir sobre la puntuación inglesa en lengua vernácula en dos obras: *The Opening of the Unreasonable Writing of our English Toung* (1551) y *An Orthographie* (1569). Defensor de la reforma ortográfica inglesa y fonetista, es reconocida la inspiración que tomó para ello de Louis Meigret. Sin embargo, el análisis de su teoría de la puntuación revela la influencia de otro humanista francés: Étienne Dolet. Este artículo tratará de demostrar que las ideas de este último sobrepasaron fronteras geográficas y cómo resuenan en la primera teoría sobre la puntuación en inglés.

Palabras clave: puntuación; Étienne Dolet; Louis Meigret; John Hart; Renacimiento.

ENG A Journey of a Theory of Punctuation: Dolet's Influence on Hart via Meigret

Abstract: John Hart was the first grammarian to write about English punctuation in the vernacular, doing so in two works: *The Opening of the Unreasonable Writing of our English Toung* (1551) and *An Orthographie* (1569). Reformer of English orthography and phonetician, it is established that he had taken inspiration from Louis Meigret. Nevertheless, an analysis of his theory of punctuation underlines the influence of another French humanist: Étienne Dolet. This article shows that Dolet's ideas surpassed geographic boundaries, and illustrates how they reverberate in the first theory of punctuation in English.

Key words: punctuation; Étienne Dolet; Louis Meigret; John Hart; Renaissance.

Sommaire: 1. Introduction. 2. Méthodologie. 3. Corpus. 4. Comparaison. 4.1. Terminologie. 4.2. Systèmes de signes. 4.3. Fonctions. 4.4. Emplois de la ponctuation. 4.5. Relation entre l'oral et l'écrit. 4.6. Supports de l'écrit. 5. Conclusion.

Cómo citar: Calvo-Segurado, A. (2024). Voyage d'une théorie de la ponctuation : l'influence de Dolet sur Hart à travers Meigret. *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*, 39(1), 85-94. <https://dx.doi.org/10.5209/thel.91202>

¹ Cet article est écrit conformément aux Rectifications de l'orthographe approuvées par l'Académie française (*Journal Officiel de la République française*, 06/12/1990).

1. Introduction

Le traité publié par Étienne Dolet en 1540, *La manière de bien traduire d'une langue en aultre*, qui contient la section dédiée à la ponctuation *De la ponctuation de la langue Francoyse* (1540 : 17-24), a exercé une forte influence sur ses contemporains français. Ceci est démontré par le nombre de rééditions du traité (Baddeley, 2015b : 344) et par le nombre de textes qui reproduisent partiellement ou intégralement sa théorie, parmi lesquels certains sans le créditer comme auteur (Longeon, 1980 ; Colombo Timelli, 2019). En tant que traducteur et homme lettré de son temps, Louis Meigret devait avoir lu *La manière de bien traduire* de Dolet. Hausmann (1980 : 29) explique que Meigret employait les mots de Dolet dans sa correspondance, et l'édition de 1545 du *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise, faict par Loys Meigret, Lyonnais* avait été imprimée² avec une copie du texte de Dolet adjointe. Pourtant, c'est dans son *Trehtë de la gramme françoise*³ (1550) que Meigret explique sa propre théorie sur la ponctuation française et non pas dans le *Traité* édité en 1542, qui est à l'origine de la réimpression de 1545.

Quant à John Hart, il est le premier grammairien anglais à écrire sur la ponctuation anglaise en langue vulgaire, dans deux œuvres qui défendent aussi une nouvelle orthographe plus phonétique. L'importance de ces auteurs et leurs textes pour l'histoire de la ponctuation de leurs langues natives est hors de question. Les linguistes qui ont étudié les œuvres de Hart ont souligné la forte influence de Meigret sur sa conception de l'écrit et sur son nouveau système orthographique à tendances phonétiques (Danielsson, 1959 : 76 ; Hausmann, 1980 : 94 ; Salmon, 1994 : 5) et prolongent cette influence à sa théorie de la ponctuation. Sans doute, la ponctuation de Hart s'appuie sur celle de Meigret, mais nous croyons que son système de ponctuation évoque aussi celui de Dolet d'une manière assez littérale pour que ce soit uniquement à travers les traces qui pourraient se trouver dans celle du Lyonnais.

L'objectif principal de cette étude est de savoir si la ponctuation de Hart se base principalement sur la théorie de Meigret ou si, probablement à cause de la réédition de 1545 du *Traité*, les idées de Dolet ont passé pour celles de son compatriote. Pour ce faire, les deux textes dans lesquels Hart (1551, 1569) a présenté sa théorie de la ponctuation seront analysés et comparés avec les théories de Dolet (1540) et de Meigret (1550), afin d'identifier quel est le texte qui a le plus influencé l'Anglais, ainsi que les idées reprises des spécialistes français, en répondant à cinq questions clé : 1) leur concept sur la ponctuation ; 2) la terminologie utilisée ; 3) les systèmes de signes et leurs fonctions ; 4) les emplois des graphèmes ; 5) les correspondances qu'ils établissent entre la ponctuation et l'oral et les supports de l'écrit.

2. Méthodologie

Déjà dans les premières années de ce siècle, Anis (2004) a expliqué les problèmes autour du concept de *ponctuation*, qui passent par sa définition et fonction, la concrétisation des unités qui la forment et leur fonctionnement, ainsi que ses relations avec l'oral (Catach, 1994 : 96-99 ; Llamas-Pombo, 2020a). Mazziotta (2009) et Rault (2014b) ont repris la question, mais sans arriver à une définition globalement acceptée. En linguistique française, ce terme est associé avec le nom de Catach (1994) et avec le texte écrit, mais l'intérêt pour ce sujet porte également sur les relations de la ponctuation avec la psycholinguistique (Fayol, 1989 ; Nunberg, 1990) et, dernièrement, sur sa fonction communicative (Patt, 2013 ; Krahn, 2014). Actuellement, les voies de recherche se répandent jusqu'à des études réalisées par des physiciens nucléaires en linguistique quantitative (Stanisz, Drożdż et Kwapien, 2023). Ici, notre intérêt se centre sur les théories de la ponctuation à la Renaissance.

L'étude de la ponctuation en langue vernaculaire dans la Renaissance est ample. Pour la langue anglaise, les travaux de Salmon (1988, 1999), Cram (2003) et Rodríguez-Álvarez (2010) ; Medina-Sánchez et Rodríguez-Álvarez, 2015) s'intéressent principalement aux linguistes qui ont théorisé sur le sujet, mais sans oublier de souligner le développement des idées. En ce qui concerne le français, Millet (1997), Rault (2014a) et le tome sur *La ponctuation à la Renaissance* (Dauvois et Dürrenmatt, 2011) sont un point de départ pour comprendre les concepts et découvrir les auteurs les plus représentatifs ; les études de Baddeley (2015a), Dürrenmatt (2011), Demonet (2011, 2000) pour n'en citer que quelques-unes, offrent une large vue sur les spécialistes (grammairiens, imprimeurs) qui s'y sont intéressés. Une autre voie de recherche montre les changements des idées sur la ponctuation à travers les variations dans des textes littéraires (Triep, 1970 ; Huchon, 1988) ou non littéraires (Calle Martín et Esteban Segura, 2018 ; Criado-Peña, 2020). En ce qui concerne les auteurs en question, pour Hart il faut souligner les travaux de Danielsson (1955, 1959) et Salmon (1994) ; pour Meigret, ceux réalisés par Hausmann (1980), Demonet (2000, 2021), Pagani-Naudet (2017), ainsi que les articles compilés en Montagne et Pagani-Naudet (2021) ; pour Dolet, les études de Catach (1977), Longeon (1980), Piquier (2002), Baddeley (2015b) et Colombo Timelli (2019) sont représentatives.

Cependant, les travaux qui visent à contraster diachroniquement ou synchroniquement des idées ou des pratiques de la ponctuation en plusieurs langues sont en comparaison peu nombreux. Il s'agit surtout de *Pause and Effect* de Parkes (1992) ; de Sebastián Mediavilla (2007), en tant qu'il y compare Dolet et Manuce avec les théoriciens espagnols ; Mortara Garavelli (2008) et de Llamas-Pombo (2020b).

Pour cet article, la méthode d'analyse adopte les modèles proposés par Llamas-Pombo (2020a et 2020b), qui rassemblent un système actualisé des trois types de ponctuation et des unités qui les composent – *ponctuation et graphie du mot, ponctuation de l'énoncé et ponctuation du texte* – (*ibid.*, 2020a), et un modèle

² Dans la rubrique « Au Lecteur », l'imprimeur explique avoir ajouté l'opuscule de Dolet pour compiler deux textes « proffitables aux professeurs de nostre langue » (1545 : s.p.).

³ Il s'agit de la première grammaire française en français, issue de la plume d'un Français (Baddeley, 2015a : 21). Dolet envisageait de créer aussi une œuvre sur la langue française, *L'Orateur Francoys* (1540 : 7), mais il n'a pas pu l'achever avant sa mort en 1546.

comparatif de cinq paramètres, basé sur la linguistique variationnelle (*ibid.*, 2020b). Ces cadres d'analyse sont notamment adaptés à la recherche diachronique pour plusieurs raisons. Premièrement, à cause de leur proposition d'utiliser l'énoncé plutôt que la *phrase* comme deuxième unité d'étude dans la triade de niveaux de la ponctuation. En effet, la problématique autour de la notion de *phrase* lorsqu'il s'agit de décrire les représentations graphiques des *sententias* ou *oraisons* est un sujet familier parmi les spécialistes (Perrot, 1980 : 71-73 ; Nunberg, 1990 : 129-130 ; Catach, 1994 : 36 ; Millet, 1997 ; Combettes, 2000 ; Siouffi, 2021). En deuxième lieu, la conception ample de la ponctuation qu'ils proposent permet d'analyser un grand nombre de signes et de mieux comparer les conceptions différentes de la ponctuation des usagers. Finalement, les paramètres d'étude (diachronique, diamésique, énonciatif, conceptuel et un dernier qui comprend les axes diatopique, diastratique et diaphasique, Llamas-Pombo, 2020b : 100-102) que cette auteure met en avant nous permettront d'interroger les théories du corpus sur six questions, qui formeront à leur tour une série d'objectifs spécifiques d'ordre théorique et pratique :

1. La terminologie, dont les différences peuvent provenir des questions historico-linguistiques, ainsi que géographiques, parmi d'autres.
2. Les systèmes de signes permettront d'identifier la compréhension de la ponctuation de l'auteur et la variation dans le temps des graphèmes et des termes utilisés.
3. Les fonctions que présentent la ponctuation et ses ponctèmes.
4. Les emplois de la ponctuation (la variation diastratique permet d'en distinguer le registre formel ou informel) et la question de l'usage et des possibles écarts des habitudes et normes traditionnelles sont en relation avec la variation diatopique.
5. Le rapport oral-écrit, afin de découvrir les graphèmes et les contextes dans lesquels il a lieu (ce qui est en connexion avec le paramètre énonciatif).
6. Les supports de l'écrit : question qui réunit les usages spécifiques pour le manuscrit ou pour l'imprimé, et qui est en relation avec le paramètre conceptuel.

Cette étude s'encadre ainsi d'une part dans l'approche autonomiste de la ponctuation, dans le sens de comprendre la ponctuation comme système graphique indépendant et fermé, et d'autre part dans la graphématique comparée et variationnelle, suivant le modèle de Llamas-Pombo (2020b).

3. Corpus

1. Une copie de la première édition de *La manière de bien traduire d'une langue en aultre* de Dolet (1540), publiée par son auteur à Lyon (BnF de Paris, côte X-2447). Elle contient le traité intitulé « La ponctuation de la langue francoyse » (1540 : 17-24), suivi par celui correspondant aux « Accents de la langue francoyse » (1540 : 25-39), où il est aussi question de l'apostrophe.
2. L'édition de 1545 du *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise*, imprimée par Jean de Marnef, à Paris (BnF de Paris, côte RES-X-1943). Après le traité de Meigret, l'imprimeur se dirige au lecteur pour lui expliquer les opuscules qui suivent, une réimpression presque exacte de *La manière de bien traduire*, avec ses sections sur la ponctuation et les accents (1545 : s.p. [vue 91⁴]).
3. La première édition de *Le trètté de la gramme françoëze fet par Louis Meigret*, imprimée en 1550 par Chrestien Wechel à Paris (BnF de Paris, côte X-2374). Dans cette œuvre, Meigret dédie le premier de ses deux derniers chapitres aux marques d'interrogation, d'exclamation et à l'apostrophe, et le suivant à la virgule, aux deux-points, au point final et aux parenthèses (1550 : 139v-142v). C'est l'exemplaire sur lequel s'est réalisée l'analyse de la théorie de Meigret.
4. Le manuscrit *The Opening of the Unreasonable Writing of our English Toung* de Hart (1551), qui se trouve à la British Library de Londres, côte Royal MS 17 C VII⁵. La théorie sur la ponctuation se trouve au douzième chapitre, intitulé « Of distinction or pointing » (1551 : 203-217).
5. Un exemplaire de la première édition de *An Orthographie, conteyning the due order and reason, howe to write...*, de Hart, imprimée par William Seres à Londres en 1569, et conservée à la British Library de Londres, côte General Reference Collection C.57.a.35. Cette œuvre est divisée en deux grandes parties : la première, où Hart explique, défend et met en place sa proposition d'orthographe phonétique, est présentée en caractères gothiques de textura (*black letter*) ; mais pour la partie d'exposition de sa réforme orthographique, de nouveaux caractères ont dû être poinçonnés. La théorie de la ponctuation se trouve dans le dernier chapitre de la première partie (1569 : 40r-42r), où il est aussi question des accents, de l'apostrophe et du tiret.

4. Comparaison

À partir de la perception de la ponctuation des théories du corpus, on en distingue deux groupes :

- Celles avec une conception mixte de la ponctuation. Partant des idées des auteurs, la ponctuation touche aussi bien le discours écrit que l'oral. Même si la théorie la plus graphique est celle de Dolet, il explique

⁴ Cette référence évoque la pagination suggérée dans l'exemplaire consultable sur Gallica : Vue 91/141.

⁵ Il a été publié pour la première fois dans la transcription de Danielsson (1955).

toutefois que les signes sont propres à l'écrit et à l'oral (« quelz lieux ilz doibuent auoir en nostre parler, & escripture », 1540 : 19). Dans sa première théorie, la ponctuation est si nécessaire pour Hart (1551 : 217) que les lettres et les accents seraient inutiles sans elle. Plus tard, il expliquera que la ponctuation clarifie la matière pour l'œil et pour l'oreille (Hart, 1569 : 40).

- Celle de Meigret, qui la comprend dans sa relation avec la prononciation et la construction du langage (Pagani-Naudet, 2017), plutôt que comme une question graphique.

4.1. Terminologie

La dénomination de la ponctuation se réalise principalement à travers les termes *punctuation* en français (*punctuaçion* dans l'orthographe de Meigret) et *pointing* en anglais, qui renvoient à la forme graphique originale des signes. Hart la définit aussi comme *distinction* (1551 : 203 ; 1569 : 40r), terme plus latiniste qui suggère plutôt sa fonction.

S'il est vrai que les terminologies grecque et latine sont constantes lors de la description des ponctèmes, il semble y avoir une volonté de la part des auteurs de trouver un lexique équivalent en langue vulgaire (à l'exception de Hart 1569), du moins pour les trois points principaux. Ainsi trouve-t-on un glossaire qui pourrait se diviser en a) un lexique innovateur en langue vulgaire ; b) des calques en langue vulgaire des langues anciennes ; c) des emprunts de mots en latin et grec.

Tableau 1. Terminologie

	Dolet 1540	Meigret 1550	Hart 1551	Hart 1569
, ou /	point à queue virgule <i>incisum</i> (lat.)	soupir point à cûe virgule	rest <i>comma</i> (gr.) <i>incisum</i> (lat.)	<i>comma</i> (gr.) <i>incisum</i> (lat.)
:	<i>comma</i> (gr.) (lat.)	semipoze <i>coma</i>	ioint <i>colon</i> (gr.) <i>internodium</i> (lat.) <i>artus membrorum</i> (lat.)	<i>colon</i> (gr.) (lat.) <i>artus membrorum</i> (lat.) <i>internodium</i> (lat.)
.	point rond point final <i>colon</i> (gr.) <i>punctum</i>	point	point	<i>colon</i> (gr.)
()	parenthese	parentesis entrejet	clozer <i>parenthesis</i> (gr.) <i>interposition</i> (lat.)	parentheseos <i>parenthesis</i> (gr.)
[]	(sans nom spécifique)		note	(sans nom spécifique)
?	interrogant	interrogaçion	asker	interrogative
!	admiratif	admiraçion	wonderer	admirative
'	apostrophe	apostrophe ou detour	tourner <i>apostrophos</i> (gr.) <i>aversio</i> (lat.)	apostrophe
-			ioiner coniunction <i>synaesis</i> (gr.)	coniunction

Lecture : Les abréviations entre parenthèses, (gr.) et (lat.), indiquent les attributions d'origine étymologique décrites par chaque auteur.

Après avoir réalisé auparavant des « emprunts conceptuels » (Julien, 1988 : 65) du système de ponctuation, ces théoriciens se trouvent dans une impasse où l'innovation terminologique (*ibid.* : 66) révèle de nouveaux vocables qui se trouvent à côté des anciens. En général (et à l'exception de Hart 1569), les termes latins et grecs empruntés servent à accompagner les définitions des nouvelles créations lexicales plutôt qu'à les dénommer. Pourtant, il faut se demander à quoi répond la conservation de ces termes. La première possibilité peut être en relation avec une espèce de *déformation professionnelle* des auteurs (Baddeley explique sur Dolet qu'il « ne pouvait pas faire entièrement abstraction de sa formation en langues anciennes », 2015a : 30), qui ont appris et travaillé (notamment Dolet et Meigret) avec les langues anciennes. Leur présence peut aussi répondre aux besoins de comparer les langues vernaculaires aux langues grecque et latine, dans la volonté de les montrer comme des langues au même niveau. Finalement, il est possible que l'ancienne terminologie aide l'auteur et le lecteur à placer les nouveaux termes à l'intérieur d'un système connu, sur lequel on est en train de réaliser des nouveautés.

En ce qui concerne les innovations en langue vulgaire, si on considère leur formation, et suivant la catégorisation de Julien (1988 : 66), ils peuvent être classés en tant que « calques » (*virgule, parenthese, apostrophe*),

« variations suffixales » (*interrogaçion, admiraçion*), « variations lexicales » (*asker, wonderer, ioiner*) et enfin des « innovations terminologiques » (*point a cûe, point à queue, point rond, clozer*).

Sémantiquement, la nouvelle nomenclature semble motivée par l'intention de bien différencier le ponctème de la section délimitée. Cela pourrait se considérer comme une réaction contre la terminologie traditionnelle, où on utilisait le même mot pour définir la section de l'énoncé délimitée que pour le ponctème. Toutes les nouvelles dénominations des trois auteurs suivent ce procédé. Les appellations choisies soulignent ce fait par leur caractère descriptif de la forme graphique, de la fonction ou de la durée des ponctèmes.

Les termes qui suggèrent la forme graphique du signe sont principalement ceux de Dolet (*point rond, point à queue*), la reprise de Meigret (*point a cûe*, terme qu'il dit reprendre des imprimeurs) et les variantes de *point* qui apparaissent dans les trois premières théories. Dans le cas de Dolet, ce sont des mots qui proviennent du domaine de l'imprimerie et que les imprimeurs utilisaient dans l'atelier (Baddeley, 2015a : 31-33).

La fonction du signe peut aussi être suggérée par sa dénomination. C'est le cas des appellations des marques de modalité énonciative ; mais aussi de *point final* de Dolet, d'*entrejet* de Meigret ou de *coniunction* de Hart (1569). Nonobstant, la théorie qui présente un plus grand nombre de ce type de termes est le manuscrit de Hart (1551) : *clozer, asker, wonderer, tourner, ioiner* ; même *note*, pour les crochets, semble indiquer qu'ils délimitent des observations sur le texte principal.

Finalement, il y a quelques dénominations d'inspiration musicale. Ils appartiennent aux théories de Meigret et de Hart (1551). Il s'agit de termes qui décrivent les pauses en musique : *soupir* et *rest* (sa traduction en anglais) désignent les figures de silences de noire, tandis que *semipoze* (aujourd'hui *demi-pause*) est le silence de blanche.

À part le lexique propre aux ponctèmes, il faut noter que les théories offrent des termes génériques pour les signes et les marques. Hart (1569) utilise *figure* (1569 : 40r) pour renvoyer aux formes graphiques, juste comme Dolet se réfère aux « figures des pointcs » ou « differe un peu du quart en figure » (1540 : 17, 19), tandis que Meigret préfère *notes* (1550 : 140r). *Pointc* ou *point* (avec sa traduction anglaise *pricke*) semble être le substantif le plus générique aussi bien en français qu'en anglais (Dolet, 1540 : 18 ; Hart, 1569 : 40) pour décrire les trois premiers ponctèmes et ils sont aussi des synonymes pour décrire le <.> (1569 : 40v et 41v). Le substantif *rest* (1569 : 40v) est utilisé par Hart comme terme générique pour <,> et <:> (il apparaît dans les explications « and is in reading the shortest rest » et « whereas the other first rest or comma », 1569 : 40v). Il faut noter que *points*, au pluriel, se réfère aux trois premiers ponctèmes, à l'image de *markes* pour <!>, <?>, <()> et <[]> (1569 : 41r-41v). Les verbes *to mark* et *to put* (Hart 1551 ; 1569) désignent l'action de ponctuer, et suggèrent une approche graphique, car il s'agirait de noter ou de placer les signes.

Dans la théorie de Dolet les <[]> n'obtiennent pas d'appellation spécifique malgré les explications sur leur fonction. Il arrive de même dans la théorie de Hart (1569). Il est probable que, par son métier de traducteur, Dolet connaissait ce signe, mais qu'il manquait encore de dénomination plus ou moins généralisée et, en conséquence, elle n'a pas pu être rapportée. Également, le <:> obtient seulement une dénomination en langue vulgaire en deux des quatre théories (*semipoze* pour Meigret et *ioint* pour Hart). Baddeley attribue ce dernier cas à la grande ambiguïté autour du terme *comma* et du ponctème lui-même (2015a : 33).

4.2. Systèmes de signes

Les systèmes de ponctuation des trois auteurs se ressemblent. Ils proposent la triade classique <,>, <:>, <.>, à laquelle s'ajoutent les parenthèses, avec leur variant <[]> (à l'exception de Meigret), et les marques de modalité énonciative, ainsi que l'apostrophe et parfois le tiret (les deux derniers dans des chapitres à part). Nonobstant, la manière de les présenter ainsi que les possibles divisions internes représentent une image de leur perception de la ponctuation.

Le manuscrit de Hart (1551) et la théorie de Dolet expliquent la ponctuation comme un système individuel, dont les signes sont traités au même degré. Dans les deux cas, les figures graphiques sont présentées d'abord sur une liste, puis décrites suivant l'ordre établi. Il y a une différence d'organisation : tandis que Dolet utilise un même exemple pour y placer tous les signes avant d'approfondir dans le fonctionnement des ponctèmes, Hart préfère décrire leurs fonctions et les exemplifier à chaque occasion. Le choix de Dolet permet de représenter les signes en tant qu'un ensemble autour d'une unité plus grande que la phrase, la période (Rault, 2014a), et qu'il appelle « propos » (1540 : 20). En revanche, les exemples individuels de Hart (1551) évoquent un système de ponctèmes plus autonomes, organisés plutôt sur des segments. Dans les deux cas, l'apostrophe est décrite avec les accents. Dans ce même chapitre, Hart ajoute le tiret à la sélection (1551 : 190-191).

Pour Meigret, la ponctuation doit faire partie de « l'ensemble organique » qu'est la langue, et les signes qui la forment sont expliqués « par rencontres » (Pagani-Naudet, 2017 : 2) ; c'est-à-dire dans les sections où ils peuvent mieux expliquer la formation et le fonctionnement de la langue. Ainsi divise-t-il les signes en deux chapitres d'après leur nature et leur relation avec la prononciation. Le premier groupe est formé par <!>, <?>, <'>, dont les deux premiers sont définis en tant qu'accents et le dernier comme un point. Le deuxième groupe est intégré par <,>, <:>, <.>, <()> et leur description se fait plutôt en fonction de leur influence sur l'élocution que pour la distinction des parties du discours, mais sans impliquer une hiérarchie entre eux. Son explication sur la différente intonation impliquée par <!> et <?> sera reprise par Hart dans ses deux théories.

L'imprimé de Hart (1569) se place à cheval entre les deux méthodes. L'unité du système est soulignée par le fait que la définition de la ponctuation se réalise à travers les fonctions des signes (« For it sheweth us how to rest ; when the sentence continueth... », 1569 : 40) et il n'y a pas une séparation manifeste de signes. Pourtant, le lexique qu'il utilise souligne une répartition entre *points* (<,>, <:>, <.>) et *markes* (<!>, <?>, <()>),

<[]>) et revient sur un schéma plus traditionnel, qui diffère de celui de Meigret. En plus de la différence de ton des marques de modalité énonciative (par laquelle il propose de placer les ponctèmes plutôt au début qu'à la fin de l'énoncé pour mieux pouvoir les prononcer), il reprend de Meigret l'analogie de leur durée avec les pauses musicales et, seulement dans son manuscrit, la terminologie de <,>.

À part ces signes, les théories de Dolet (1540 : 23) et de Hart (1551 : 223 et 1569 : 41r) font allusion aux majuscules, qui apparaissent toujours après le point de fin d'énoncé.

Quant à la manière d'illustrer leur fonctionnement, à l'exception de Hart (1569), qui n'en offre pas, les explications individuelles des ponctèmes sont accompagnées d'une série d'exemples syntaxiques qui montrent où les placer, bien que celles de Meigret se réduisent à la virgule (dont la liste a une vague ressemblance avec celle de Dolet). Toutefois, les similarités entre les théories de Dolet et Hart (1551) se rapprochent davantage dans ce point. Toutes les deux présentent des exemples pour <,>, <:,>, <()>, <!> et <?>, et les omettent pour <[]> et <.>. Elles présentent aussi une longue explication sur les différents mots, syntagmes et locutions que la virgule peut diviser, toujours avec les exemples respectifs (Dolet, 1540 : 20-21 ; Hart, 1551 : 204-209). La description autour de la présence de virgule devant des syntagmes ou des locutions introduits par des conjonctions est particulièrement similaire, et Hart (1551) reprend même l'explication sur les conjonctions en corrélation dans les constructions symétriques du type « ou... ou... ». Il y a pourtant une différence dans ce dernier cas : Dolet explique que la virgule se place seulement devant la conjonction du deuxième segment ; tandis que Hart situe les virgules devant la conjonction du premier élément, et à la fin du second syntagme. Finalement, Hart décrit le fonctionnement des parenthèses, des crochets et l'utilisation particulière du crochet ou de la parenthèse fermante pour inclure des explications supplémentaires d'une manière presque identique à celle de Dolet, y compris les indications à propos des signes qui peuvent entourer ou se trouver à l'intérieur des parenthèses (Dolet, 1540 : 22-23 ; Hart, 1551 : 213-217).

4.3. Fonctions

Compte tenu que *pause* n'était pas un terme purement prosodique, car elle engageait aussi des valeurs sémantiques et syntaxiques parmi lesquelles la distinction était essentielle (Démonet, 2011 : 143-144 ; Rault, 2014b : 10-11 ; Pagani-Naudet, 2017), que Dolet (1540 : 19) indique que les signes de ponctuation se trouvent « en nostre parler, & escripture » et que Hart (1569 : 40r) explique que la ponctuation aidera à mieux comprendre « as well to the eie as to the eare », on peut établir que les fonctions sémantique et syntaxique sont fondamentales. En conséquence, Dolet déclare qu'elle « sert d'une exposition en tout oeuvre » (Dolet, 1540 : 19), Meigret (1550 : 142v) marque comme but des deux signes les plus utilisés de « distinguer » les membres et leurs parties, et la première description de Hart (1569 : 40r) résume la *distinction* comme la méthode pour bien appréhender le sujet « which (well obserued) maye yælde the matter, much the readier to the senses ». Expression qui se fait l'écho de celle de Dolet (1540 : 19) « car une punctuation bien gardée, & obseruée sert d'une exposition en tout oeuvre » et qui revient sur sa valeur sémantique.

La fonction syntaxique est présente puisque toutes les théories récupèrent éventuellement le pouvoir des signes pour différencier les parties de l'énoncé. D'ailleurs, leurs emplacements peuvent devenir une question fortement syntaxique (voir en 4.2. les explications par rapport à la virgule).

Pour les théories de Dolet et de Meigret, la distinction est le rôle principal de la ponctuation et de ses signes, que ce soit d'ordre sémantique (afin de clarifier les énoncés à plusieurs significations), ou d'ordre syntaxique (pour souligner la structure de la langue), conception que Hart reprendra au début de ses deux théories.

4.4. Emplois de la ponctuation

Les trois théoriciens présentent les normes sous un angle descriptif, car elles se basent sur des emplois observés. C'est ainsi que Dolet (1540 : 37) note « Tel est le commun usage de la langue Francoyse » et qu'il explique la manière de prononcer les mots apostrophés dans certaines régions (*ibid.* : 31). L'usage est aussi un concept clé chez Meigret (1550 : 141r) car seulement avec lui on pourra atteindre une vision globale de la langue, quand les règles sont insuffisantes ou « l'usage fait contre la règle ». Il donne l'exemple des <h> aspirés qui peuvent être maîtrisés uniquement par la connaissance de l'usage (*ibid.* : 140v) et des exceptions aux règles de l'apostrophe, que seul le bon emploi pourra dévoiler (*ibid.* : 141r et v). Hart (1569 : 41v) utilise l'usage répandu des signes de ponctuation pour excuser le manque d'exemples dans sa théorie.

En ce qui concerne les usages spécifiques de ponctèmes, Hart (1551 : 203-204) recommande l'utilisation de <,> plutôt que </> à cause de sa commodité ; ce qui implique une référence à l'écrit manuscrit, même si elle n'est pas spécifiée. Dans sa deuxième théorie, et comme mentionné auparavant, Hart (1569 : 41v) suggère le changement de place des ponctèmes <!> et <?> vers le début de l'énoncé plutôt que comme indication finale à cause de la différence d'intonation qu'ils requièrent. Pourtant, les emplois de certains signes ne sont pas toujours clairement différenciables et Dolet (1540 : 18) explique que la distinction entre *comma* et *colon* est difficile parce que leur effet est similaire sur les constituants de la phrase.

4.5. Relation entre l'oral et l'écrit

Quand Dolet (1540 : 19) indique que la période peut avoir un maximum de trois membres parce qu'elle ne doit pas dépasser « l'alaine de l'hôme », il est en train d'expliquer la relation qu'il établit entre ponctuation et oralité. Ceci révèle que, pour lui, les ponctèmes ne dépendent pas de la prosodie, autrement les distinctions des membres ou des plus petites parties du discours permettraient de respirer et de continuer la période.

D'ailleurs, il y a un décalage entre la pratique orale et l'écrit : l'apostrophe, par exemple, est utilisée à l'oral, pourtant sa présence écrite est irrégulière (*ibid.* : 31).

Les quatre théories mentionnent l'apostrophe, mais seulement Dolet et Meigret l'expliquent en profondeur, celles de Hart le traitent très brièvement (spécialement Hart 1569, où on lui dédie à peine quelques mots). Pour ces deux premières théories, l'apostrophe enregistre uniquement les procédés de soudure dans la chaîne parlée et non pas l'intonation.

La théorie de Meigret présente le plus grand lien entre écrit et oral. Il associe la ponctuation à la détermination des accents du français ou longueur vocalique (Demonet, 2000), mais ayant pour but la distinction, car pour lui, une élocution claire donne accès au sens (Pagani-Naudet, 2017). Dans la section sur les monosyllabes, dans le deuxième exemple, Meigret (1550 : 133v-134r) explique que toute pause dans la chaîne parlée implique que les mots précédents sont indépendants de ceux qui suivent le signe. C'est-à-dire les signes de ponctuation ont comme principale fonction d'aider à distinguer les différents éléments par une interruption dans le discours. Comme disait Dolet, la ponctuation arrive aussi dans l'oral que dans l'écrit (voir 4.3.) et cette explication de Meigret le souligne, car parfois la langue orale réalise différentes *pauses* que l'écrite (Védénina, 1973 : 38-40).

Quant à la relation oral-écrit chez Hart, elle est plus remarquable dans le manuscrit (1551) que dans l'imprimé. Les seuls ponctèmes qui reçoivent des caractéristiques en rapport avec l'oral sont quatre : <,>, <:>, <!> et <?>. Partant de leur terminologie, nous pouvons établir un système qui distinguerait :

- Signes pausaux : <,> et <:>, qui impliquent une pause de différent degré (le premier équivaut à un silence de noire, le second à un silence de blanche).
- Signes tonals : <?> et <!>, qui indiquent le changement de ton dans le segment délimité.

Cette proposition, assimilable à la distinction entre *accens* et *poins* de Meigret, sera condensée par Hart (1569 : 41v) en indiquant uniquement la durée de <,> et la variation de ton de <?> et <!> par rapport au reste de l'énoncé.

4.6. Supports de l'écrit

Curieusement, les deux théories qui défendent une réforme de l'orthographe de la langue vulgaire (Meigret 1550 et Hart 1569) passent sous silence le sujet. Au contraire, Dolet, lui-même imprimeur, dirige sa théorie aux scribes et aux imprimeurs (« Lesquelz aussi observeront tous diligents Imprimeurs », 1540 : 38). Conscient des critiques à ces derniers, il assure le lecteur de leur savoir-faire et de la qualité de leurs imprimés (« & demonstrent, que ne faisons rien par ignorance », 1540 : 38). L'utilisation du verbe à la première personne du pluriel souligne que Dolet s'y reconnaît. La qualité des imprimés est aussi mise en valeur dans la première théorie de Hart (1551 : 191) : il les dépeint comme garants de bons exemples de l'utilisation du tiret.

5. Conclusion

Si l'influence de la théorie orthographique de Meigret sur la réforme proposée par Hart est bien attestée, les analogies entre les deux théories sur la ponctuation sont moins nettes. Dans cet article, nous avons essayé de montrer comment les théories de Hart sont plutôt basées sur la théorie de la ponctuation de Dolet que sur celle de Meigret.

Les similitudes commencent par leur concept de ponctuation. Les théories de Hart défendent une ponctuation mixte où les aspects et les ponctèmes d'ordre graphique occupent un plus grand espace, mais dans laquelle certains constituants ont des caractéristiques orales.

La terminologie a montré que Hart (1551) va de pair avec Dolet et Meigret dans la quête d'un lexique en vernaculaire, qui distingue le ponctème du segment délimité ; mais aussi qu'il va un pas plus loin et propose une nouvelle acception pour chaque signe. Il faut noter que Meigret et Hart nomment le <,> avec le même terme (*soupir* et *rest*) et que <.> reçoit presque le même nom, *point*, dans les trois théories. Les ressemblances s'arrêtent là parce que Hart (1569) présente un lexique à rebours, revenant sur le schéma traditionnel.

Leur notion de la ponctuation se révèle aussi à travers leur système de signes. L'utilisation que Meigret fait des ponctèmes comme moyen d'atteindre une construction de la langue correcte explique l'importance consacrée à <?>, <!> et <'>, ainsi que son omission de deux signes intrinsèquement graphiques, <[]> et <->. Partant de la prémisse que Dolet et Hart placent l'apostrophe et le tiret (seulement recueilli par Hart) dans un chapitre distinct, leurs systèmes sont les mêmes. Dolet et Hart (1551) suivent aussi le même schéma de présentation : d'abord une liste de figures, puis les noms et fonctions de chacun avec les exemples correspondants. Aussi significatifs sont les différents cas dans lesquels les signes doivent être utilisés, surtout en ce qui concerne la virgule et les parenthèses, dont l'explication mène vers l'ajout des crochets et de l'utilisation singulière de la parenthèse et du crochet fermant. Hart (1569) résume ces deux systèmes et ne présente pas d'exemples, s'appuyant sur le fait qu'ils sont bien connus.

Toutes les théories révèlent que le but indispensable de la ponctuation est d'ordre sémantique, mais la fonction syntaxique est nécessaire pour produire un discours correct et compréhensible.

La variation diastratique a permis de relier les théories de Dolet et Meigret autour du concept d'*usage*, qui illustre des nuances et qui démontre l'écart entre théorie et pratique. Hart tend à une approche plus pragmatique, concernée par les emplois qui simplifieraient l'usage.

La relation avec l'oral a montré que Hart reprend seulement de Meigret les caractéristiques d'ordre musical qu'il propose pour la durée de <, > et <: >, et tonal sur <? >, <! >, sans s'intéresser au concept d'élocution, central pour le Lyonnais.

Finalement, le support écrit est pour Hart (1551) uniquement pertinent lorsqu'il sert d'exemple des bonnes utilisations de la ponctuation.

Au-delà de la terminologie et de l'utilisation de signes, les correspondances entre les théories se dégagent mieux à travers les descriptions des fonctions des signes. C'est par la description des fonctions des signes que se révèlent leurs caractéristiques distinctives et les influences qu'ils subissent. En effet, la description de la durée du signe *rest* en termes musicaux ou de ses spécifications syntaxiques est plus représentative des influences sur la théorie de Hart que la simple traduction du terme par « pause ». D'autant plus que la ponctuation avait déjà été associée à la prosodie et à la prononciation (Rault, 2014a). Entre la théorie de Meigret et celle de Hart (1569) la seule *innovation* qui reste est le rapprochement de la ponctuation avec la musique, peut-être parce qu'il s'agissait d'une idée qui n'était pas tout à fait nouvelle pour l'Anglais. Effectivement, sa source peut déjà être aperçue chez Quintilien, dont l'*Institutio Oratoria* se trouvait parmi les textes scolaires essentiels au 16^e siècle (Salmon⁶, 1988 : 302). Il est curieux cependant que, bien que Hart (1569) consacre une bonne partie de son ouvrage à la phonétique anglaise (comparant par exemple la prononciation des lettres, des diphtongues et des accents avec plusieurs langues européennes), il choisisse d'omettre, en ce qui concerne la prononciation, les informations qu'il avait exprimées au préalable. En revanche, les similitudes avec la théorie de Dolet se succèdent. De leur conception mixte de la ponctuation à leur système identique, leurs exemples très similaires ou les explications sur les mêmes détails, Hart (1551) semble utiliser la théorie de Dolet comme base pour développer la sienne, tout en ajoutant les caractéristiques déjà mentionnées de celle de Meigret, notamment les traits musicaux. Sa théorie imprimée en 1569 condensera la première et reviendra sur une terminologie plus traditionnelle.

Une dernière observation qui soutient notre hypothèse est d'ordre historique. Dans la section en orthographe reformée, Hart (1569 : 57r ; Danielsson, 1955 : 210) explique un peu sa vie : lors de ses voyages à l'étranger et grâce à ses connaissances d'autres langues, il a pu connaître un petit traité contre les abus de l'écrit publié à Paris en 1545 par Louis Meigret, ainsi que d'autres livres français écrits en orthographe phonétique. L'étude comparative a montré que Hart a dû en réalité consulter aussi bien le texte de Dolet (soit dans la version de 1545, soit dans l'original de 1540) que celui de Meigret de 1550, parce que sa théorie présente des échos des deux Français. Cette étude a prouvé ainsi que l'influence de Dolet a dépassé les frontières géographiques et a trouvé des disciples qui ont appliqué les principes de sa théorie à la langue anglaise.

Références bibliographiques

- Anis, Jacques, (2004) « Les linguistes français et la ponctuation » in *L'information grammaticale*. N°102, pp. 5-10. DOI: <https://doi.org/10.3406/igram.2004.2558>
- Baddeley, Susan, (2015a) « Accents, signes auxiliaires et signes de ponctuation : leurs appellations chez les imprimeurs (XVI^e - XVII^e) » in *Le Français préclassique*. N°17, pp. 21-59.
- Baddeley, Susan, (2015b) « Dictionnaires, manuels, traités théoriques » in Duché-Gavet, Véronique (éd.) *Histoire des traductions en langue française, XV^e-XVI^e siècles*. Paris, Éditions Verdier, pp. 291-354.
- Calle Martín, Javier & Laura Esteban Segura, (2018) « 'The Egiptians adored the Sun, and called it the visible sone of the invisible God': Clausal Boundaries in Early Modern English Scientific Handwritten Texts » in *Studia Neophilologica*. N°90, S1, pp. 68-87. DOI: <https://doi.org/10.1080/00393274.2018.1531250>
- Catach, Nina, (1977) « La ponctuation dans les imprimés, des débuts de l'imprimerie à G. Tory et E. Dolet » in Catach, Nina & Claude Tournier (éd.), *La ponctuation. Recherches historiques et actuelles. Volume I: Documents préparatoires à la Table Ronde Internationale, C.N.R.S. de mai 1978*. Paris & Besançon, G.T.M.-C.N.R.S.-H.E.S.O., pp. 29-57.
- Catach, Nina, (1994) *La Ponctuation*. Paris, Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je ?
- Colombo Timelli, Maria, (2019) « La Ponctuation d'Estienne Dolet : de l'imprimerie à la morale (en passant par l'épistolographie et les bonnes manières) » in *Grammaticalia. Hommage à Bernard Colombat* [en ligne]. Lyon, ENS Éditions, pp. 205-212. Disponible sur: <https://books.openedition.org/enseditions/12285> [Dernier accès le 19 avril 2024].
- Combettes, Bernard, (2000) « La ponctuation et l'énoncé complexe au XVI^e siècle (l'usage des deux points chez Jean de Léry) » in *La Licorne* [en ligne]. N°52, pp. 63-82. Disponible sur: <https://licorne.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=5887#tocto1n3> [Dernier accès le 19 avril 2024].
- Cram, David, (2003) « The doctrine of sentence distinctions in seventeenth-century grammatical theory », in Auroux, Sylvain (éd.) *History of Linguistics 1999 Selected papers from the Eighth International Conference on the History of the Language Sciences, 14-19 September 1999, Fontenay-St.Cloud. Amsterdam - Philadelphia, John Benjamins Publishing*, pp. 109-128. DOI: <https://doi.org/10.1075/sihols.99.08cra>
- Criado-Peña, Miriam, (2020) « Punctuation practice in early modern English scientific writing: The case of MS 3009 at the Wellcome Library, London » in *Miscelánea: A Journal of English and American Studies*. N°61, pp. 81-97. DOI: https://doi.org/10.26754/OJS_MISC/MJ.20205140

⁶ Son importance était telle que Salmon (1988 : 302-307) situe cette œuvre comme raison originelle de l'intérêt des théoriciens de la ponctuation anglaise pour la musique.

- Danielsson, Bror, (1955) « John Hart's works on English orthography and pronunciation. (1551, 1569, 1570). », in *Stockholm Studies in English*. Stockholm, Almqvist och Wiksell, DOI: [https://doi.org/10.1016/0024-3841\(59\)90021-x](https://doi.org/10.1016/0024-3841(59)90021-x)
- Danielsson, Bror, (1959) « La prononciation du français du XVI^e siècle d'après John Hart (1551, 1569, 1570) et G. Ledoyen de la Pichonnaye (1576) » in Vendryès, Joseph (éd.), *Mélanges de linguistique et de philologie. Fernand Mossé, in memoriam*. Paris, Didier, pp. 75-86.
- Dauvois, Nathalie & Jacques Dürrenmatt (éd.), (2011) *La Ponctuation à la Renaissance*. Rencontres, n°243. Paris, Classiques Garnier. DOI: <https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4405-0>
- Demonet, Marie-Luce, (2000) « Ponctuation et Narration chez Rabelais et ses contemporains » in *La Licorne* [en ligne]. N°52, pp. 37-62. Disponible sur : <https://licorne.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=5887#toc-to1n3> [Dernier accès le 19 avril 2024].
- Demonet, Marie-Luce, (2011) « Ponctuation spontanée et ponctuation civile » in *La Ponctuation à la Renaissance - Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance européenne*. Rencontres, n°243. Paris, Classiques Garnier, pp. 129-148.
- Demonet, Marie-Luce, (2021) « Le rythme de la prose chez Meigret : des traductions au Discours », in Montagne, Véronique & Cendrine Pagani-Naudet (éd.), *Actualités de Louis Meigret, humaniste et linguiste*. Paris, Classiques Garnier, pp. 277-303.
- Dolet, Étienne, (1540) *La manière de bien traduire d'une langue en aultre* [en ligne]. Lyon, Dolet. Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k106073c.image> [Dernier accès le 19 avril 2024].
- Dürrenmatt, Jacques, (2011) « Héritage des traités sur la ponctuation de la Renaissance au siècle suivant » in Dauvois, Nathalie & Jacques Dürrenmatt (éd.), *La Ponctuation à la Renaissance - Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance européenne*. Rencontres, n°243. Paris, Classiques Garnier, pp. 177-189. DOI: <https://doi.org/10.15122/ISBN.978-2-8124-4405-0.P.0177>
- Fayol, Michel, (1989) « Une approche psycholinguistique de la ponctuation. Étude en production et compréhension » in *Langue française*. N°81, pp. 21-39. DOI: <https://doi.org/10.3406/lfr.1989.4767>
- Hart, John, (1551) *The Opening of the Unreasonable Writing of our English Toung*. Londres, British Library, MS Royal MS 17 C VII.
- Hart, John, (1569) *An Orthographie conteyning the due order and reason, howe to write*. Londres, William Seres.
- Hausmann, Franz-Joseph, (1980) *Louis Meigret: humaniste et linguiste*. Tübingen, Narr.
- Huchon, Mireille, (1988) « Pour une histoire de la ponctuation 1532-1553 : les variations des éditions des premiers livres de Rabelais » in *Nouvelle Revue du XVI^e siècle*. Vol. 6, pp. 15-28.
- Julien, Jacques, (1988) « La terminologie française des parties du discours et de leurs sous-classes au XVI^e siècle » in *Langages*. N°92, pp. 65-78. DOI: <https://doi.org/10.3406/lgge.1988.2000>
- Krahn, Albert Edward, (2014) *A New Paradigm for Punctuation*. The University of Wisconsin-Milwaukee.
- Llamas-Pombo, Elena, (2020a) « Ponctuation » in Marchello-Nizia, Christiane, Combettes, Bernard, Prévost, Sophie & Tobias Scheer (éd.), *Grande Grammaire Historique du Français*. Berlin - Boston, De Gruyter, pp. 592-614. DOI: <https://doi.org/10.1515/9783110348194>
- Llamas-Pombo, Elena, (2020b) « French and Spanish Punctuation in Sixteenth- and Seventeenth-Century Grammars: A Model of Diachronic and Comparative Graphematics » in Condorelli, Marco (éd.) *Advances in Historical Orthography, c. 1500-1800*. Cambridge, Cambridge University Press, pp. 93-123. DOI: <https://doi.org/10.1017/9781108674171.005>
- Longeon, Claude, (1980) *Bibliographie des œuvres d'Étienne Dolet : écrivain, éditeur et imprimeur*. Genève, Droz.
- Mazziotta, Nicolas, (2009) *Ponctuation et syntaxe dans la langue française médiévale*. Berlin, New York, De Gruyter. DOI: <https://doi.org/10.1515/9783110231069>
- Meigret, Louis, (1545) *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise* [en ligne]. Paris, leanne de Marnef. Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b86261610/f7.item> [Dernier accès le 19 avril 2024].
- Meigret, Louis, (1550) *Le trètté de la gramme françoëze fet par Louis Meigret* [en ligne]. Paris, Chrestien Wechel. Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8624665r/f11.item> [Dernier accès le 19 avril 2024].
- Medina-Sánchez, Beatriz & Alicia Rodríguez-Álvarez (2015) « Estudio comparativo de los primeros tratados de puntuación en lengua inglesa (1672-1704): Terminología y función de la puntuación » in *Onomázein*. N°31, pp. 99-112. DOI: <https://doi.org/10.7764/onomazein.31.7>
- Millet, Olivier, (1997) « Entre grammaire et rhétorique : à propos de la perception de la phrase au XVI^e siècle » in *L'information grammaticale*. N°75, pp. 3-9. DOI: <https://doi.org/10.3406/igram.1997.2896>
- Montagne, Véronique & Cendrine Pagani-Naudet (éd.), (2021) *Actualités de Louis Meigret, humaniste et linguiste*. Paris, Classiques Garnier.
- Mortara Garavelli, Bice, (2008) *Storia della punteggiatura in Europa*. Rome - Bari, Laterza.
- Nunberg, Geoffrey, (1990) *The Linguistics of Punctuation*. Menlo Park, Stanford & Palo Alto, CSLI Publications (Stanford University). DOI: <https://doi.org/10.1007/BF00402512>
- Pagani-Naudet, Cendrine, (2017) « Ponctuer en 1550 : l'exemple de Louis Meigret » in *Linx*. N°75, pp. 17-34. DOI: <https://doi.org/10.4000/linx.1858>
- Parkes, Malcom Beckwith, (1992) *Pause and effect: an introduction to the history of punctuation in the West*. Londres & New York, Routledge.

- Perrot, Jean, (1980) « Ponctuation et fonctions linguistiques » in *Langue française*. N°45, pp. 67-76. DOI: <https://doi.org/10.3406/lfr.1980.5266>
- Piquier, Marcel, (2002) *Étienne Dolet, 1509-1546, imprimeur humaniste mort sur le bûcher, martyr de la libre pensée*. Lyon, Association Laïque des Amis d'Étienne Dolet.
- Patt, Sebastian, (2013) *Punctuation as a means of medium-dependent presentation structure in English*. Tübingen, Narr, coll. LiP.
- Rault, Julien, (2014a) « De la « pause » à la « valeur » en langue : grammaticalisation des signes de ponctuation ? » in *SHS Web of Conferences*. Vol. 8, pp. 2885-2898. DOI: <https://doi.org/10.1051/shsconf/20140801076>
- Rault, Julien, (2014b) « La ponctuation : problématiques linguistiques » in *Le français aujourd'hui*. N°187, pp. 9-18. DOI: <https://doi.org/10.3917/lfa.187.0009>
- Rodríguez-Álvarez, Alicia, (2010) « Teaching punctuation in early modern England » in *Studia Anglica Posnaniensia*. Vol. 46, n°1, pp. 35-49. DOI: <https://doi.org/10.2478/v10121-009-0027-0>
- Salmon, Vivian, (1988) « English punctuation theory 1500-1800 » in *Anglia*. Vol. 106, pp. 285-314. DOI: <https://doi.org/10.1515/angl.1988.1988.106.285>
- Salmon, Vivian, (1994) « John Hart and the Beginnings of Phonetics in Sixteenth-Century England » in Carlton, Keith *et al.* (éd.) *Perspectives on English Studies in Honour of Professor Emma Vorlat*. Louvain - Paris, Peeters, pp. 1-20.
- Salmon, Vivian, (1999) « Orthography and Punctuation » in Lass, Roger (éd.) *The Cambridge History of the English Language*. Cambridge, Cambridge University Press, pp. 13-55. DOI: <https://doi.org/10.1017/CHOL9780521264761.003>
- Sebastián Mediavilla, Fidel, (2007) *Puntuación, humanismo e imprenta en el Siglo de Oro*. Vigo, Editorial Academia del Hispanismo.
- Siouffi, Gilles, (2021) « Ni phrase ni période ? La séquentialité en question dans la diachronie du français » in *Çédille, revista de estudios franceses* [en ligne]. N°19, pp. 63-87. Disponible sur : <https://www.ull.es/revistas/index.php/cedille/article/view/2616> [Dernier accès le 19 avril 2024].
- Stanisz, Tomasz, Drożdż, Stanisław & Jarosław Kwapień, (2023) « Universal versus system-specific features of punctuation usage patterns in major Western languages » in *Chaos, Solitons and Fractals*. Vol. 168, pp. 1-22. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.chaos.2023.113183>
- Triep, Mindele Anne, (1970) *Milton's punctuation and changing English usage 1582-1676*. Londres, Methuen.
- Védénina, Ludmilla Georgievna, (1973) « La transmission par la ponctuation des rapports du code oral avec le code écrit » in *Langue française*. N°19, pp. 33-40. DOI: <https://doi.org/10.3406/lfr.1973.5639>